Transcript du Livestream : Briefing presse: Travaux du Conseil de gouvernement et du "Energiedësch" (28.02.2022)

# Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État
* Claude Turmes, ministre de l’Énergie
* Corinne Cahen, ministre de la Famille et de l’Intégration
* Franz Fayot, ministre de l'Économie
* Journalistes

# Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour mesdames et messieurs.

Une situation s'est présentée en Europe : la guerre en Ukraine. Une situation que nous n'avons plus connu depuis la deuxième guerre mondiale.

C'est la guerre en Europe.

À cause de et avec la Russie.

Cela fait cinq jours que nous entendons des tirs, des bombes explosent et des personnes perdent tout ce qu'ils ont construit dans leur vie.

Ce sont des personnes innocentes, des personnes qui n'ont rien demandé de cela.

Cinq jours marqués par l'horreur, la violence.

Cinq jours marqués par la peur et la souffrance inimaginable.

Cinq jours de personnes blessées.

Cinq jours de familles séparées.

Cinq jours de décédés qu'il faut compter.

Cinq jours aussi de solidarité entamée pour l'Ukraine.

Cinq jours de déterminisme exemplaire de la part du peuple ukrainien et aussi de la solidarité internationale.

C'est pour cela que nous avons dû reporter la conférence de presse et je vais peut-être devoir vous quitter préalablement aussi parce que je suis en contact permanent avec les autorités ukrainiennes.

En tant que pays, nous avons entamé avec nos partenaires européens de manière rapide et uni des sanctions économiques contre la Russie et des aides pour les personnes et le gouvernement en Ukraine.

Un paquet de sanctions jamais vu au préalable et nous allons continuer à mettre une pression très élevée à l'égard de la Russie.

Nous allons entamer d'autres mesures pour augmenter la pression et nous n'allons pas abandonner.

Une des escalations complètes de la part de la Russie et une voie pour sortir cette crise ... et c'est tout à fait compréhensible qu'il y ait beaucoup de soucis parmi la population par rapport à ce qui a été exprimé et réalisé ces derniers jours et nous saluons justement - et c'est pour cela que nous avons un contact permanent avec les autorités ukrainiennes - nous saluons de premiers entretiens de paix qui ont lieu et nous espérons bien évidemment qu'il y aura des résultats positifs à la suite de ses premiers entretiens.

Au niveau national, le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg a pris des mesures.

Il a été décidé par exemple que notre espace aérien allait être fermé pour les compagnies aériennes russes.

Aujourd'hui, nous avons annoncé d'envoyer des tentes, des jeeps et des systèmes de défense en Ukraine.

Un million d'euros a été annoncé pour une mise à disposition pour les réfugiés provenant de l'Ukraine et s'est juste une aide immédiate, un premier pas dans le cadre de la demande d'aide de l'Ukraine.

Il y a également le « EU Civil Protection Mechanism ».

Le Luxembourg prépare un premier paquet d'aide avec du matériel de secours.

Jusqu'à ce matin, 370.000 personnes sont arrivées en Europe, dont 2/3 en Pologne.

Ce chiffre augmente à la minute.

Il y a de longues files aux frontières et cela pourrait encore durer jusqu'à 80 heures.

Les estimations sont corrigées à la hausse : jusqu'à 4 millions de personnes pourraient se réfugier au sein de l'Europe et je voudrais dire aussi aux collègues belges, qui ont entamé un relais pour les personnes qui étaient concernés pour coopérer dans ces mesure d'aides.

Dans le contexte de la solidarité et des réfugiés, nous avons aussi fait preuve de solidarité.

Nous avons l'intention d'accueillir des personnes.

Nous sommes en train de nous positionner à court terme pour assurer les capacités nécessaires en matière d'accueil.

Pour ce qui est de l'office national d'accueil on m’a annoncé nous allons aller même au-delà et pour ce qui est de la durée du conflit, il n'est pas encore possible de dire ... Indépendamment de cela, nous allons certainement assurer nos responsabilités en tant qu'Union européenne, mais également en tant que pays.

Entre l'Union européenne et l’Ukraine, il y a encore toujours une libération de visa.

Cela veut dire que les ukrainiens n'ont pas besoin de visa pour venir au Luxembourg.

Par conséquent, ils seront de toute façon en situation légale au Grand-Duché pendant 3 mois et parallèlement, au niveau de l'immigration, nous allons également voir comment ces personnes pourront recevoir un statut légal de manière non-bureaucratique et facilité.

À Bruxelles, on va parler de l'activation de la directive protection temporaire.

C'est un mécanisme qui permet d'accueillir ces personnes le plus rapidement possible sans devoir prendre des mesures trop compliquées et de leur donner une attestation temporaire pour le Luxembourg pour leur assurer un séjour et avec cela, les personnes pourraient également travailler.

Cette réglementation sera prévue pour tous les États membres.

En tant que ministre des médias et de la communication, je salue également l'annonce de la Commission européenne pour que RT, ex-"Russia Today", Sputnik, ainsi que leurs sociétés affiliées soient mentionnées dans le 3e paquet de sanctions.

Ainsi, au niveau de l'Union européenne, les instruments requis seront créés pour que la diffusion soit interdite sur le territoire européen.

Pendant le week-end, vous devez savoir que le gouvernement a été impliqué directement en échange avec la Présidente la Commission européenne, ainsi qu'avec son équipe, car il s'agissait là d'un point qu'en tant que ministre des médias et de la communication, mais aussi en tant que gouvernement, avait une grande importance et on voulait absolument que cela soit repris dans le nouveau paquet de mesures.

Ne vous méprenez pas : avec SES, le Luxembourg a un impact important sur la diffusion des médias.

Nous sommes un site de média et le principe de liberté d'expression, de la liberté de la presse et du pluralisme des médias sont des priorités importantes pour nous.

Dans ce cas spécifique, il faut être tout à fait conscient du fait que ces émetteurs sont utilisés comme instrument d'État.

Ils font partie d'un acte militaire agressif.

Ces médias sont une arme de l'État russe et ils font partie intégrante de cette guerre et le Luxembourg a œuvré pour en arriver à une solution européenne dans la matière, permettant aussi d'avoir une action concertée contre les différents canaux de diffusion des groupes mentionnés et plus clairement cela veut dire que ces groupes ne seront ni transmis via SES, ni trouvé dans les canaux de la poste et là nous travaillons également avec les acteurs concernés.

Nous sommes conscients que ces mesures constituent ...

Bon, des éléments touchant à la liberté de presse, ... mais la balance de tout ce qui est en jeu ici, on ne peut pas parler de la liberté de presse lorsqu'il y a l'utilisation à des fins de propagande et à des fins militaires.

Nous sommes conscients que ces mesures sont extraordinaires, mais ils sont nécessaires.

Je ne vous cache pas que la guerre en Ukraine et les sanctions à l'égard de la Russie et d'éventuelles contre-sanctions de la Russie risquent également d'avoir un impact au Luxembourg.

Nous courrons tous le risque de ressentir des conséquences : nos entreprises, mais aussi nos citoyens.

Je vous ai déjà dit à Bruxelles, lorsque nous y étions ; nous sommes conscients que ces sanctions ont un coût.

La Russie est en train de préparer des contre-sanctions et la paix a un prix.

La paix a un prix.

Et nous devons être tout à fait en mesure et dans la volonté d'accepter ce prix.

Donc on ne va pas nous reposer, mais nous préparer à d'autres éventualités avec des mesures précises.

Nous sommes en train de resserrer le financier, économique et social notre pays.

Cela pour des secteurs spécifiques pour notre société en général, mais aussi pour vous montrer aujourd'hui ... le paquet très large de mesures que nous avons prévu et cela est reflété dans la présence de ces ministres aujourd'hui.

Un premier grand chantier que nous avons entamé déjà ces derniers jours, ces dernières semaines, et plus précisément de manière intense durant ces dernières heures, c'est le risque d'une hausse des prix énergétiques.

C'est déjà en cours.

Nous ne savons pas quand cela va s'arrêter, vous dire déjà aujourd'hui comment les choses vont évoluer demain dans ce conflit.

C'est impossible évidemment.

Nous sommes conscients que cette hausse des tarifs énergétiques concerne tous les citoyens, ainsi que toutes les entreprises et c'est pour ça que nous avons organisé pour la première fois ce matin un "Energiedësch" ("une table énergie") et je tiens à remercier les fournisseurs d'énergie pour leur coopération. Un grand merci.

Nous allons essayer d'intervenir ici pour que l'impact soit le plus minime possible.

Monsieur Turmes est présent en tant que ministre de l'énergie.

Il est en contact permanent justement avec les différents fournisseurs et ensemble en tant que groupe de travail, nous avons travaillé sur des propositions et comme lors de la pandémie, nous essayons en coopération avec les différents ministères, d'agir tous ensemble.

À ma gauche, nous avons notre ministre des affaires sociales pour tous ce point concernant d'apporter une décharge à la population.

Donc au niveau de l'AVC (allocation de vie chère), nous avons une proposition de la ministre de la Famille et de l’Intégration pour que les personnes qui ont le plus grand besoin, où l'impact est le plus important, aient justement des solutions.

Monsieur Fayot, monsieur Delles et monsieur Turmes vont avec madame Backes - que je voudrais excuser aujourd'hui ; elle a fait un test négatif aujourd'hui ; vous connaissez la règle: deux jours d'affilée.

Donc, demain, elle pourra sortir à nouveau et madame Backes a demandé de l'excuser mais elle a passé la réunion dans son ensemble avec nous par visioconférence et monsieur Turmes, madame Cahen et monsieur Fayot vont parler dans un deuxième temps aussi des besoins des entreprises - grandes entreprises et aussi des PME - pour leur apporter une aide également dans un deuxième temps.

Il est important pour nous que ces mesures soient vraiment efficaces et prennent.

La mesure annoncée maintenant coûtent déjà environ 75 millions d'euros.

C'est le premier paquet qui a été annoncé pour les particuliers, donc pour les ménages privés.

Ils se verront apporté un soutien de la somme annoncée.

Je voudrais donner la parole à monsieur Turmes, puis madame Cahen et puis brièvement aussi à monsieur Fayot.

J'explique pourquoi nous sommes là : monsieur Fayot - sa partie sera concernée plus tard, mais il est déjà là pour montrer que les trois partis soutiennent complètement ce paquet.

Des consultations ont eu lieu, des échanges.

Il y a eu des calculs aussi et du coup des décisions ont été prises où nous voulions montrer que ce n'est pas quelque chose juste du parti démocratique, mais aussi le parti "déi gréng" et le LSAP sont tous présents et soutiennent cette approche et il faut montrer très clairement la population que les trois composantes du gouvernement sont impliqués et soutiennent intégralement ces mesures et par la suite, nous allons accepter des questions, questions-réponses.

Donc d'abord monsieur Turmes, madame Cahen et puis monsieur Fayot.

[Claude Turmes]

Merci beaucoup monsieur le Premier ministre.

Nous savons qu'il y a beaucoup de soucis parmi la population ce jour-ci : énergie, électricité, gaz et produits pétroliers.

Ce qu'on peut dire à présent, c'est que la sécurité d'approvisionnement de gaz, d'électricité et produits pétroliers est assurée.

Donc, là, il y a une certitude. Un peu plus compliqué, c'est la situation pour les prix de l'énergie.

Ce matin, nous avons eu un très bon échange avec les fournisseurs de gaz, d'électricité et de produits pétroliers.

Ils nous ont expliqué une fois de plus quelles sont les stratégies d'achat, où il peut y avoir des difficultés, où les choses s'améliorer et avec ces différents fournisseurs, nous avons échangé et discuté les mesures que nous allons vous présenter à présent.

C'est vraiment une situation exceptionnelle à laquelle nous assistons et, temporairement, il nous faudra aussi une réduction extraordinaire pour les factures de gaz et d'électricité.

Comment allons-nous nous y prendre ? Pour le prix du gaz, nous allons baisser une partie des coûts liés aux réseaux, permettant à tous les clients de gaz d'avoir une économie allant jusqu'à 500 euros.

Il faut savoir que le gaz est l'énergie qui a connu une hausse la plus brutale dû par ces incertitudes géopolitiques liées à la situation avec la Russie et l'Ukraine.

Puis, il y aura une deuxième mesure concernant une stabilisation du prix l'électricité cette année-ci et l'année prochaine, ayant l'avantage qu'avec cela tous les ménages seront atteints et aussi cette énergie qui nous rend le plus rapidement indépendante des énergies fossiles et qui est la plus conforme aux besoins climatique et bien cela est rendu plus attractif pour la population.

Il est clair qu'à moyen et à long terme les énergies renouvelables seront le type d'énergie qui font vraiment une avancée en matière d'indépendance.

Ce sont les énergies de la paix.

Pour les éoliennes et l'énergie solaire, on ne peut pas subir un chantage comme cela se fait pour l'instant avec les énergies fossiles.

Aujourd'hui, je ne vais pas rentrer dans les détails, mais nous avons encore un troisième paquet de prévu.

Le "PRIMe House" de Carole Dieschbourg et aussi des éléments en matière d'électromobilité et nous allons encore revoir la copie début avril avec un nouveau paquet avec des aides attractives, moins de bureaucratie et cela rentre très bien évidemment déjà dans ce contexte-ci. Peut-être encore une remarque concernant les pétrole : il y a un Conseil des ministres d'Énergie à Bruxelles cet après-midi.

Demain, il y a un meeting extraordinaire de l'agence internationale en matière de l'énergie et l'ordre du jour comportera une mesure visant à influencer la situation mondiale des prix du pétrole.

Je ne peux pas rentrer dans les détails maintenant, mais nous n'avons pas oublié cet aspect-là et nous sommes en train de travailler d'arrache-pied pour avancer là aussi.

[Xavier Bettel]

Madame Cahen.

[Corinne Cahen]

Merci beaucoup. Bonjour également de ma part.

Vous savez lorsque les prix d'énergie augmentent fortement, les personnes qui n'ont pas tellement d'argent sont le plus directement concernés et c'est pareil dans notre pays.

En période de crise 2020, nous avons décidé un dédoublement unique de l'allocation de vie chère.

En 2021, avons décidé que l'allocation de vie chère serait augmentée de manière durable à raison de 10% et pour cette année-ci 2022, l'allocation de vie chère a déjà été augmentée d'un minimum de 200 euros.

Cette augmentation dépend du nombre de personnes dans le ménage, en fonction de sa composition, et varie entre 200 et 400 euros.

Donc les personnes qui en avaient vraiment besoin ont reçu une aide immense grâce à cette mesure, car nous avons quand même pu compenser en partie l'effet.

Mais ce n'était pas suffisant à nos yeux.

En tant que gouvernement, nous avons réfléchi pour voir comme on pouvait apporter plus d'aides, une meilleure aide encore, vu la hausse extraordinaire des prix de l'énergie.

Nous avons regardé comment nous pourrions apporter encore plus d'aides aux familles.

Nous avons décidé, je le disais, en 2022 pour les personnes qui reçoivent l'allocation de vie chère, de prévoir encore 200 ou 400 euros de plus, selon le nombre composant le ménage respectif.

Alors nous venons de décider qu'une prime énergie sera introduite et toutes les personnes qui ont droit à l'allocation de vie chère, les personnes qui ont déjà introduit la demande ou qui vont le faire, vont recevoir en plus entre 200 et 400 euros supplémentaires.

200 euros lorsque c'est une personne qui vit seule dans un ménage, 250 euros quand il y a deux personnes dans un ménage, 300 euros quand c'est trois personnes qui vivent dans un ménage et allant jusqu'à 400 euros maximum, qui seront ajoutés aux mesures sociales.

L'allocation de vie chère et vous le savez - et je voulais vous donner aussi ce tableau que les journalistes reçoivent à l'instant et vous voyez quand je prends le montant de l'allocation de vie chère 1.652 euros pour 1 personne, là les 200 euros sont déjà compris en tant qu'augmentation.

Vous voyez aussi la limite de revenus. Lorsqu'une personne habite seule et gagne jusqu'à 2.258,84 euros, et bien, cette personne a droit à cette allocation de vie chère et pour une personne vivant seule, il y a encore 200 euros qui seront ajoutés.

Puis, nous avons décidé que nous voulions aussi revoir la limite pour les personnes ayant droit.

Autrement dit : nous n'allons pas maintenir le montant juste pour ceux qui ont droit à l'allocation de vie chère, mais nous le dépasserons de 25%.

Par exemple quand vous êtes entre le montant donnant droit tout juste encore à l'allocation de vie chère à +25 %, vous pourrez encore introduire une demande pour la prime énergie allant de 200 à 400 euros selon la composition.

C'est pour cela que j'ai distribué ce tableau pour vous permettre d'avoir un exemple concret.

Un ménage de quatre personnes lorsque le revenu inférieur à 4.743,56 euros par mois, et bien on a droit à l'allocation de vie chère de 2.891 euros, s'ajouteront encore 350 euros de primes énergie pour ce ménage de quatre personnes.

Donc la famille de quatre personnes gagnant jusqu'à 4.743,56 euros, obtiendra dans l'ensemble pour cette année 2022, 3.241 euros de soutien. On a augmenté un petit peu la fourchette vers le haut pour les revenus.

Donc le ménage à 4 personne, si jamais il gagne plus que 4.743,56 euros, mais moins que 5,929,45 euros, donc jusqu'à ce montant majoré, on pourra encore introduire une demande pour la prime énergie dans le contexte du Fonds national de solidarité.

Sur myguichet.lu, il y aura formulaire facile d'accès et on va faire en sorte que ces procédures soient le plus rapidement mise en œuvre.

Cela prendra deux à trois mois, selon le nombre de demandes arriveront dès le départ et dans ce cas-là, il y aura encore pour cette famille de quatre personnes un droit à 350 euros additionnels.

Par cette mesure-là, nous voulons aider ceux qui ont un revenu faible dans notre pays, qui ont plus de difficultés liées aux coûts énergétiques et je voudrais en terminer avec un autre chiffre intéressant.

Pour nous, au ministère de la Famille, un acteur important ce sont évidemment les offices sociaux du pays.

Ce matin, dans le cadre du "Energiedësch", nous avons parlé aux fournisseurs pour voir qu'est-ce qui se passe s’il y a un premier, deuxième ou troisième rappel qui est envoyée sans réponse.

Et bien, après le deuxième ou troisième rappel, ils vont informer l'office social qui pourra intervenir également.

Et j'ai vérifié : en 2021, une aide de l'office social pour couvrir les frais d'énergie a été accordée 831 fois au total.

C'est une aide qui ne doit pas être remboursée. Ce ne sont pas nécessairement 831 personnes différentes, mais 831 fois, il y a eu une intervention de l'office social pour permettre aux personnes de couvrir quand même les coûts énergétiques malgré tout.

167.484 euros ont été prévus pour des aides non remboursables dans ce contexte.

Les offices sociaux ont cet élément-là dans leur travail et j'ai demandé auprès des offices, s'ils ne ressentent pas encore un nombre accru de demandes cette année.

Mais comme on l'a expliqué ce matin, les répercussions seront peut-être plus tardives, lorsqu'il s'agira de remplir la citerne à mazout ou lorsque les factures arriveront.

C'est là qu'on ressentira l'impact réel.

Nous espérons qu'avec la prime énergie et l'allocation de vie chère que nous avons augmentée comme expliqué pour cette année, nous espérons pouvoir compenser ces besoins et que les personnes dans le besoin pourront ainsi couvrir leurs coûts énergétiques.

[Xavier Bettel]

Monsieur Fayot.

[Franz Fayot]

Merci beaucoup.

Bonjour de ma part également et je peux être bref, car je crois que les collègues ont déjà donné toutes les explications.

Je voudrais juste encore ajouter mon remerciement pour la bonne coopération au sein du groupe interministériel.

Nous avons essayé d'avoir un échange d'idées tous ensemble pour compenser les pertes de pouvoir d'achat liées à cette hausse énorme des prix énergétiques qui est liée à la crise provoquée par la reprise post-pandémique.

Dans le monde entier, les prix énergétiques ont connu une hausse déjà avec cet effet de reprises, mais il y a eu une augmentation encore liée à la crise et la guerre en Ukraine.

C'est un paquet équilibré et conformément à la motion votée à la Chambre, nous intervenons là où les besoins sont les plus grands, auprès de ceux qui en dépendent le plus directement pour pouvoir couvrir les hausses énormes des prix de l'énergie, combinée avec la mesure des prix d'électricité et de gaz.

Nous voulions vraiment avoir un paquet complet couvrant tous les domaines, permettant d'avoir de l'aide complètement là, où le besoin le plus grand.

La partie concernant les entreprises n'est pas encore en route pour l'instant.

Lors du "Energiedësch" de ce matin, nous avons pu voir que c'est un thème très compliqué : la composition des prix énergétiques, les différentes sources d'énergie sont très diverses aussi, pour ce qui concerne les différents marchés.

Le marché du gaz est complètement différent de celui de l'électricité.

Lorsqu'on veut intervenir au niveau du prix, c'est évidemment une chose très complexe.

Nous sommes en train de poursuivre nos analyses. Il y a une série de pistes déjà que nous avons envisagée et que nous pourrons activer en cas de besoin, mais nous ne sommes pas encore là, à pouvoir proposer des mesures concrètes.

Cette semaine, Claude Turmes a encore son Conseil consacrée à l'énergie pour élaborer une nouvelle "Toolbox", permettant d'intervenir au niveau des énergies, au niveau des États membres, en utilisant de nouveaux instruments.

Vous savez que nous avons le problème que des aides d'État n'ont pas pu être accordées spécifiquement ciblée sur le domaine de l'énergie. Il faudra voir quel autre type d'instrument nous avons à notre disposition et différentes pistes sont envisageables ici et nous espérons que la nouvelle "Toolbox" de la Commission nous donnera un tout petit peu plus de marge de manœuvre par rapport à ce que nous avons pour l'instant.

Mais nous sommes tout à fait conscients des faits et en tant que ministre en charge de l'industrie, je suis conscient qu'une série d'entreprises industrielles travaillent à perte pour l'instant parce que l'énergie n'a pas doublé, mais quadruplé, quintuplé et ils se demandent s'ils doivent encore poursuivre leurs activités de production et c'est similaire pour des petites et moyennes entreprises qui travaillent pour l'instant à perte à cause de cela et il y a des situations parfois dramatique qui voient le jour et nous sommes tout à fait conscients que nous devrons absolument intervenir et lorsque nous serons prêts avec le paquet spécifique pour les entreprises, nous allons reprendre la communication évidemment avec Yuriko Backes aussi et Lex Delles, qui sont évidemment concernés ici aussi et bien entendu avec Claude Turmes.

Mais le message aujourd'hui est très clairement celui, aussi à l'attention de l'économie dans son ensemble : nous n'allons évidemment pas les abandonner dans cette situation difficile.

Nous sommes conscients qu'après la pandémie, où il y avait déjà une période très difficile et nous avons pu compenser toutes sortes de pertes et de problèmes, nous n'allons pas laisser les entreprises en plan non plus, mais ce ne sera pas une manière élargie avec un tout petit peu pour tout le monde.

Ce sera beaucoup plus ciblé pour que l'aide soit vraiment utile et apporter là, où c'est absolument nécessaire.

[Xavier Bettel]

Juste encore un élément de précision.

Au Conseil européen, il y a eu justement des discussions. La Commission est en train de travailler déjà au niveau de différents projets.

Le problème que nous avons dans les entreprises, ce sont les aides d'État qui pourront être invoquées directement ou d'autres approches.

Il est important d'attendre ce que la Commission va émettre comme règle et la flexibilité qu'elle va nous accorder aux règles annoncées au Conseil.

Ce sera présenté en cours de semaine et cela prendra tout petit peu plus pour les entreprises.

La parole est à vous.

[Journaliste]

Il y a une demande de l'Ukraine pour accueillir les Ukrainiens dans l'Union européenne.

Comment se positionne le Luxembourg ?

[Xavier Bettel]

Je l'ai dit auparavant : l'ONA est responsable de l'accueil de ces personnes qui arrivent à Luxembourg.

On se rend bien compte du risque que la vague deviendra plus important que ce que l'ONA puisse régler.

Donc c'est pour ça qu'on regarde aussi quelles sont les possibilités avec les communes et quelles sont les premières mesures qui peuvent être prises.

M. Asselborn n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui. Il était à Genève au Conseil des droits de l'homme.

Donc je reçois beaucoup de demandes : est-ce qu'on peut accueillir des personnes ? Est-ce qu'on peut aider ?

Là, il faut voir. On à la Croix rouge et la Caritas au Grand-Duché et d'autres organisations qui pourraient être le lien.

Mais en tout cas, on va prendre nos responsabilités et je voudrais vous rappeler une fois de plus que chaque pays a été un jour un réfugié. Chaque pays.

Ici, on était un pays pauvre. Beaucoup de personnes sont parties de ce pays pour avoir un meilleur avenir.

Beaucoup de personnes et je suis content qu'il y a beaucoup de gens qui sont partis du Grand-Duché quand c'était difficile ici.

Sinon, ils n'auraient pas pu survivre.

Si, ici, on n'est pas prêt à montrer de la solidarité, et que ces personnes ... Quand vous regardez la télé, ce sont des personnes qui laissent tout sur place qui prennent juste un sac à dos et que des familles se sépare des fois parce que si l'homme doit rester sur place pour rejoindre l'armée. Donc si ces personnes-là, on ne leur donne pas un petit plus de normalité, alors on n'a rien à faire dans l'Union européenne.

Donc nous allons prendre nos responsabilités, mais le fait est que, ici, on a les capacités, mais on ne sait pas quelle sera l'ampleur de la vague et c'est pour ça qu'on se prépare pour si jamais on pourra aussi montrer la solidarité.

[Journaliste]

Ma question était plutôt : l'Ukraine a demandé d'être membre de l'Union européenne.

[Xavier Bettel]

Ah oui, je n'avais pas bien entendu la question.

Donc je n'ai pas encore reçu la demande officielle, mais ça va être une demande de l'Ukraine.

Il y a plusieurs choses, plusieurs critères : les critères de Copenhague qui ont été retenus. Deuxième chose : si on veut les changer, alors il faut faire des traités et troisième chose qu'il ne faut pas oublier : la Géorgie, la Moldavie, ne sont pas dans une situation bien plus simple pour le moment.

Nous ne sommes pas ceux qui bloquent parmi l'Union européenne.

Mais on risque, à l'Union européenne, de mettre en jeu notre solidarité que nous avons, si nous faisons un "forcing", s'il y en a qui bloquent.

C'est pourquoi nous pensons qu'il ne suffit pas de leur donner la perspective "Take notes", mais qu'il faut aussi leur dire qu'il y a ces critères.

Donc, c'est un pas important de faire partie de l'Union européenne. Il y a une perspective, oui.

Votre futur se trouve là, mais il y a des critères à respecter et ça ne peut pas se faire du jour au lendemain.

Mais cette demande - donc je ne l'ai pas reçu encore formellement, mais il y a eu des discussions.

Je suis en contact avec le Premier ministre ukrainien, une à deux fois par jour et aussi comme chef d'État, j'ai des contacts.

Je sais que cette demande est là, mais n'oublions pas la Moldavie, la Géorgie, etc. et ne mettant pas en jeu la solidarité.

Nous ne sommes pas ceux qui bloquent, qui freinent. On est pour l'élargissement, si les critères sont remplis.

[Journaliste]

Dernière question.

On parle des contacts avec l’Ukraine, avec le Président.

Est-ce qu'il y a aussi des discussions diplomatiques ?

[Xavier Bettel]

Pas de mon côté. Je ne peux pas vous dire si le ministre des Affaires étrangères a du contact avec eux.

Mais les russes ont décidé eux-mêmes de couper le contact avec le monde extérieur et au lieu de chercher la conversation, d'utiliser les armes. Mais s'il y a une volonté de la part des russes de se mettre à table, de chercher des solutions, alors il ne faut jamais fermer la porte.

Les ukrainiens sont les premiers concernés et qui ont dit "voilà, on va commencer."

Ce sont les premiers qui sont concernés.

Je sais que des discussions sont en cours en ce moment ; je ne sais pas si elles sont terminées ou non.

Mais si on ne discute pas, on ne peut pas trouver de solution.

Si on souhaite une de-escalation, c'est uniquement par la diplomatie. C'est ce que je dis.

Sinon il n'y a que des personnes blessées, des décès, etc.

[Journaliste]

Bonjour. Joseph Gaulier de L'essentiel. Première question, c'est par rapport aux luxembourgeois qui se trouvent en Ukraine.

Donc hier, il y en avait 15 de ce qu'on m'avait dit. Est-ce que vous avez des nouvelles ?

Est-ce que vous savez s'il se trouvent en sécurité et une deuxième question : c'est par rapport au gaz. Alors sans parler des primes, est-ce que vous pouvez garantir un approvisionnement qu'on aura des chauffages tout l'hiver, si monsieur Poutine déciderait de fermer le robinet brutalement ?

[Xavier Bettel]

Première question et puis je laisserai monsieur Turmes répondre à la deuxième question.

Monsieur Asselborn a été à Genève ce matin.

C'est lui qui connaît les chiffres exacts des personnes en Ukraine et voilà.

C'est pour ça, on remercie aussi le consul, les autorités belges parce qu'il y en a qui sont près de la frontière.

On a aussi des contacts des personnes qui sont mariés à des luxembourgeois sans être luxembourgeois, qui sont encore là-bas, qui ont un passeport différent. Donc qui ont demandé une aide consulaire auprès de leur pays d'origine où on a des contacts et notre aide consulaire à Luxembourg, je les remercie fortement parce qu'ils ont travaillé 24 heures sur 24 et dernier jour pour guider les gens, pour organiser des départs, etc.

Ils ont fait de la coordination.

Ils ont vraiment fait un super travail.

[Claude Turmes]

Pour le gaz, ici au Luxembourg, on est dans un marché belge-luxembourgeois alimenté par un pipeline de Norvège, un pipeline des Pays-Bas et puis également des gazoducs de gaz naturel liquéfié. Donc à Zeebrugge en Belgique, c'est un des ports les plus importants en gaz liquide.

Là, en Europe, manière géographique, nous nous trouvant dans un endroit où l'approvisionnement en gaz est sûr.

[Journaliste]

Pierre Sorlut pour le Lëtzebuerger Land. Vladimir Poutine est sur les listes des personnes sanctionnées depuis vendredi dernier.

Est-ce que Vladimir Poutine a une partie de sa fortune au Luxembourg ?

[Xavier Bettel]

Je n’en sais rien.

Je ne suis pas informé de qui a des comptes ou qui n'a pas de comptes au Luxembourg.

[Journaliste]

Bonjour. Isabelle Scott de la Radio 100,7.

Une question pour monsieur Bettel.

Pour les sanctions concernant le SWIFT, est-ce qu'on devra stabiliser des banques luxembourgeoises ?

[Xavier Bettel]

Alors, on n'a pas d'informations directes. On m'a juste dit qu’il y a certaines banques russes, qui n'ont pas leur siège à Luxembourg, pourraient effectivement être en difficultés avec succursales.

C'est l'information que j'ai reçue. Je n'ai pas encore reçu d'informations sur le Luxembourg.

Je vous l'ai dit : on ne peut pas avoir une place financière, qui est un des fleurons de notre économie, dont on veut profiter tous les jours, et puis d'une part ne plus avoir rien à voir avec ça.

On a des règles, il faut les respecter et si aujourd'hui par des sanctions, qui sont pour la paix, s'il faut payer un prix, alors il faut le payer et on est prêt à le faire.

[Journaliste]

À part les prix du gaz, est-ce que c'est encore justifiable d'acheter du gaz russe encore ?

[Claude Turmes]

Je pense que nous allons discuter de cette situation avec les ministres de l'Énergie cet après-midi.

Je vous donne un exemple : l’Autriche a 80% de contrats avec la Russie.

Donc moralement on peut dire "voilà, demain matin, on ne veut plus de gaz russe pour l’Autriche".

Mais il y a des pays européens qui de manière historique ont de grandes parts en gaz russe.

Donc ce qui est important, c'est comment préparer l'hiver prochain.

C'est un des principaux sujets aussi cet après-midi et mon credo depuis quelques mois, c'est qu'il faut absolument stocker du gaz, avoir des règles plus strictes à ce niveau.

Je vais dans ce sens et par exemple en avril, il y aura de nouvelles lois en Allemagne et c'était un pays qui ne voulait jamais réglementer son stockage de gaz et n'avait aucun problème avec le fait que 50% de ses réserves de gaz appartiennent à Gazprom, ce qui l'affectera énormément l'hiver prochain.

C'est pour ça qu'il y a une grande volonté maintenant qu'on continue le stockage de gaz et ce sera donc une partie de la "Toolbox" qui entrera en vigueur.

On fera en sorte que les réservoirs soient remplis pour l'hiver prochain, qu'on soit bien doté pour l'année prochaine.

Donc je dois également partir rapidement. Dites-moi, est-ce qu'il y a encore des questions?

[Journalistes]

Par rapport à l'approvisionnement encore.

Vous venez d'en parler.

C'est un outil.

Mais pour l'hiver prochain, qu'en est-il ?

Est-ce que le Luxembourg peut tenir sans gaz ou pétrole russe ?

[Claude Turmes]

Ici au Luxembourg, on a l'avantage qu'on a peu de contrats avec Gazprom, mais ceci n'est pas la première guerre du gaz avec Poutine.

Poutine en a déjà fait une en 2008/2009 contre l’Ukraine.

Ils ont asséché les ukrainiens donc ne pas fourni à ce moment-là et aussi certains pays d’Europe.

À ce moment-là, en Europe de l'ouest, on avait du gaz, mais on ne pouvait pas le livrer en Europe de l'est parce que les pipelines, les gazoducs allaient juste de la Russie vers l'Allemagne et puis en 2010/11/12, on a pris des fonds du budget européen.

On a fait deux choses : d'une part les pipelines sont bidirectionnelles. Aujourd'hui, la Pologne est livrée depuis l'Allemagne.

Cette possibilité n'existait pas avant et si ça n'avait pas été créés, alors la Pologne serait au front maintenant parce que les russes ont déjà coupé les lignes. Donc grâce à ça, nous pouvons maintenant acheminer du gaz du monde entier vers l'Europe.

Et ces deux réponses, si on ne les avait pas mis en place de manière politique en 2011/12/13/14, alors on serait maintenant dans de mauvais draps.

Mais parce qu'on a bien travaillé, parce qu'on a travaillé vers le futur pour dépendre moins de la Russie, donc c'est pour ça qu'on est mieux lotis aujourd'hui.

Et, là maintenant, la discussion, c'est encore le stockage et on va en discuter et trouver des solutions dans les semaines à venir.

[Journaliste]

Une question encore : si j'ai bien compris, cette mesure pour stabiliser le gaz, comment voulez-vous que ça se présente à court terme et à long terme ?

Qu'en est-il de manière à court et moyen terme ?

[Claude Turmes]

Le prix du gaz, c'est le prix qui maintenant a augmenté le plus pour tous les produits.

On peut le voir dans les statistiques. Ce qu'on fait maintenant : pour les ménages privés dans le prix final du gaz, il y a différentes sortes de coûts.

Les coûts du réseau, d'autres frais encore, comme les taxes, etc. et le prix du marché. Le prix du marché explose, mais pour le réglementer, ce n’est pas possible.

Donc ce qu'on va faire maintenant : les coûts de réseau, on va les mettre à zéro, on va les descendre à zéro et de cette manière-là, on peut économiser jusqu'à 500 euros pour un ménage moyen et pour ça, il faut changer la loi à court terme.

On pense qu'on va le faire passer au Conseil d'État et le mettre en place dans les semaines à venir et ça va se répercuter immédiatement au niveau des avances parce que les gens payent de l'avance sur leur facture de gaz et l'idée, c'est que rapidement, on arrive ensemble avec les fournisseurs, c'est pour ça que c'était tellement important de les voir ce matin, qu'ils descendent aussi les avances et voilà. Cela va avoir un impact direct.

On a parlé aussi avec les fournisseurs et c'est très important également. C'est ce que dit  madame Cahen, c'est le fait ... Étant donné qu'on a un système sophistiqué, quand on n'a pas d'argent et qu'on a vraiment pas de fonds, alors on peut aller au service social. Donc, là, c'est important également que fournisseurs, quand quelqu'un ne paye pas une facture ne coupe pas tout de suite, qu'ils envoient un rappel, deux rappels, etc.

Et qu'alors, il y a le travail en commun avec l'office social et là aussi, on a l'accord des fournisseurs qu'ils s'engagent dans cette voie-là.

Et le système qu'on a, on l'a vraiment optimisé.

[Journaliste]

Les 75 millions d'euros, dont monsieur Bettel a parlé ?

[Claude Turmes]

Oui, donc, c'est une des trois mesures. On veut également diminuer les coûts de l'électricité parce que nous sommes dans un monde des énergies fossiles et vous savez ces crises dans le monde arabe, ça peut augmenter.

Donc il nous faut une énergie qui nous rend moins dépendante, une énergie qui est plus responsable au niveau environnementale, l'électricité.

C'est pour ça, passez des chauffages d'énergie fossile et allez vers l'électricité par cet instrument. C'est possible.

[Journaliste]

Une question encore.

Comment les fournisseurs financent-ils le réseau, reçoivent-ils une compensation ?

[Claude Turmes]

Les fournisseurs vont avoir une compensation du budget. On peut le calculer relativement facilement. C'est clair. On a discuté au niveau On l'a discuté au niveau du gouvernement et avec les fournisseurs ce matin.

[Journaliste]

Est-ce qu'on peut déjà dire quel sera l'impact l'inflation ?

Et puis par rapport aux mesures dont a parlé monsieur Fayot. Est-ce qu'on peut déjà voir dans quelle direction on va aller ?

Qui a participé à la table de du climat ? Pardon, à la table d'énergie.

[Claude Turmes]

Monsieur Fayot va commencer.

[Franz Fayot]

Ces mesures que nous prenons, tant pour le gaz que pour l'électricité, ont effectivement un effet sur l'index.

Il freine en fait l'effet de l'index.

Dans quelle mesure - ça se verra.

Il est difficile de le calculer avec précision.

Mais il est un fait que nous partons du principe que la diminution de la tranche - pas celle-ci qui est éminente - mais la prochaine, sera probablement retardée.

Voilà d'une part et d'autre part, les autres mesures, il y a certaines pistes que nous entamons, que nous regardons et voilà et ce qui concerne l'industrie, c'est le chômage partiel.

C'est un instrument qui nous permet, quand il y a une société qui ne peut pas travailler normalement en raison des prix énergétiques et ils doivent donc arrêter leurs fonctions, leurs travaux à court terme. On peut utiliser le chômage partiel.

Donc c'est notamment pour le secteur industriel. Il y a d'autres instruments également que nous regardons de plus près. Il est compliqué parce qu'il faut le faire d'une manière granulaire.

Il faut voir vraiment que ce soit efficace auprès des sociétés qui en ont besoin le plus et chaque société est un cas particulier, tant dans le secteur de l'industrie qu'auprès des PME parce qu'il y a des entreprises qui doivent acheter une chose et l'autre doivent avoir un contrat à long terme.

Donc il faut voir quand ils arrivent à échéance et ça dépend de l'importance de l'impact. Ce sont tous des critères qui s'ajoutent. Il faut qu'on les considérer pour trouver un package pour les entreprises.

[Corinne Cahen]

De notre côté, à côté du Premier et nous trois, il y avait encore de monsieur Bausch et madame Lenert et madame Backes était digitalement avec nous.

[Claude Turmes]

On peut vous donner la liste des fournisseurs. Je vais vous donner la liste, ce n'est pas un secret.

Je vous remercie et je dois me mettre en route.

[Corinne Cahen]

Est-ce qu'il y a encore d'autres questions ?

Monsieur Fayot et moi, on va également partir en même temps. Donc vous pouvez poser les questions à tous les deux.

Il n'y a plus de questions ?

Alors on vous remercie.

Et encore une belle journée.